

2012, un budget ambitieux au service des habitants

Le logement représente 23% du budget des ménages



Esquisse du programme
des logements locatifs à Étival lès le Mans
image non contractuelle



Édito

Chers concitoyens, concitoyennes,
Le logement représente aujourd'hui près d'un quart du budget mensuel des ménages (moyenne nationale 23%). Que ce soit en location ou en accession à la propriété, les coûts n'ont cessé d'augmenter ces dernières années. La pénurie de logements et l'augmentation du foncier en sont principalement les causes. Ce phénomène oblige les jeunes ménages à s'éloigner du centre-ville et de leur travail pour se loger à un prix abordable. C'est ainsi qu'au cours des dix dernières années, Le Mans Métropole

a perdu des habitants au profit des territoires périphériques comme le nôtre. Forts de ce constat, nous avons engagé une politique ambitieuse de construction de logements sociaux afin de répondre aux besoins des habitants : développer une offre locative publique abordable, produire des logements à basse consommation d'énergie afin de réduire les charges locatives et constituer des réserves foncières pour tenter d'enrayer la hausse du prix des terrains.

En 2012, **près de 900 000 € seront investis** par la Communauté de communes du Val de Sarthe afin de répondre à ces trois objectifs. Cette somme permettra de produire **46 logements répartis sur le territoire** : 12 à Voivres lès le Mans, 10 à Étival lès le Mans, 8 à Roëzé sur Sarthe, 9 à Fillé sur Sarthe et 7 à Louplande. Ces opérations seront conduites par les bailleurs sociaux que sont Sarthe-Habitat, le Foyer Manceau et La Mancelle d'Habitation. Une réserve foncière de 2 000 m² est d'ores et déjà acquise près de la gare de Voivres lès le Mans représentant un potentiel de 6 à 8 logements locatifs. Sur le front de l'emploi, la Communauté de communes a pris la décision de poursuivre la diversification du tissu économique local avec la **création d'une zone d'activités tertiaires** à l'entrée de Spay, au lieu-dit les Noës sur une surface de 7 ha.

L'étude pour la construction d'un établissement d'enseignement artistique (école de musique, de danse, ...) va être lancée afin d'offrir aux élèves et aux enseignants des conditions optimum dans leurs pratiques.

En ce printemps 2012, nombreux sont les sujets de préoccupation des élus locaux qui ont à anticiper les défis de demain. **L'accueil de nouvelles Communes, Mézery et Guécélard**, un choix pour Malicorne entre la Communauté de communes de Sablé sur Sarthe et celle du Val de Sarthe ; ce qui portera notre population à plus de 25 000 habitants en 2014. Le lancement du Schéma de COhérence Territoriale (SCOT) par le Pays Vallée de la Sarthe va engager une réflexion globale sur **l'aménagement de notre territoire**. De nouvelles problématiques se font jour : l'économie des espaces agricoles (82 000 ha disparaissent chaque année, en France dans l'urbanisation), l'augmentation du coût de l'énergie, le renforcement des transports en commun, le manque de médecins auquel nous devons faire face d'ici cinq ans et pour lequel nous engageons une démarche etc... Comment concilier tout cela avec un développement harmonieux qui permette à chaque famille de se loger, aux jeunes de trouver un premier emploi, aux moins jeunes et aux femmes de s'accomplir dans leur vie professionnelle et à chacun de s'épanouir pleinement. Dans un contexte de crise, l'exercice est difficile, il n'y a pas de réponse simpliste, il faut du travail et de l'humilité pour réfléchir ensemble et apporter des solutions. Porter une démocratie locale apaisée et épanouie, **les élus du territoire s'investissent pleinement au service des habitants**.

Philippe Girardot
Président de La Communauté de communes
du Val de Sarthe

SOMMAIRE

ici des ressources pour
SE LOGER 3 à 5

10 logements locatifs à Étival
Travaux de viabilisation du lotissement à Voivres
Projet de logements sociaux à Louplande
Programme de 8 logements sur Roëzé
Création d'une réserve foncière près de la gare de Voivres
9 logements locatifs prévus à Fillé

ici des ressources pour
SE DÉVELOPPER 6 à 7

Un nouveau locataire pour la pépinière
Un champ solaire bientôt à Fillé sur Sarthe ?

ici des ressources pour
DÉVELOPPER 8 à 10

Les Cafés métiers : Professionnels, collégiens
demandeurs d'emploi et salariés en reconversion
se rencontrent
Adess Emploi, partenaire du Service Emploi
Un relais Assistant de vie pour se former

ici des ressources pour
S'ÉCLATER 11

Bonnes vacances aux enfants du Val de Sarthe

ici des ressources
A PRÉSERVER 12 à 14

Ensemble, c'est tout !
Sensibilisation des jeunes à l'environnement
Des filières alternatives existent pour
l'assainissement autonome
Des travaux de voirie réalisés par le service

ici des ressources pour
S'ÉPANOUIR 15 à 19

Mézery et Guécélard rejoindront le Val de Sarthe
Schéma de COhérence Territoriale du Pays Vallée
de la Sarthe
Budget 2012 : 11,59 millions d'euros
Nouvelle fiscalité

ici des ressources pour
CRÉER 20 à 21

Exposition Martin Roulet
3 autres expositions au Centre d'art
Appréhender l'art contemporain dès le plus jeune
âge
Pic Nic Show 2012
Création d'un pôle de musiques actuelles

ici des ressources pour
DÉCOUVRIR 22

L'île MoulinSart s'anime tout l'été
Un nouvel acteur pour l'espace nautique de l'île
MoulinSart

ici des ressources pour
S'ÉPANOUIR 23

Commune à la Une Fillé sur Sarthe



10 Logements locatifs «positifs» à Étival

Sarthe Habitat posera la première planche des 10 logements locatifs Bepos (Bâtiment à Énergie POSitive), lundi 9 juillet 2012. Un projet novateur dans la mesure où ces logements répondent thermiquement à une réglementation prévue à l'horizon 2020.

En 2009, la Commune d'Étival lès le Mans, la Communauté de communes du Val de Sarthe et Sarthe Habitat se sont rapprochés afin de mener à terme une opération de construction de logements locatifs sociaux à haute performance énergétique. «Ce projet de construction de 10 logements locatifs s'inscrit parfaitement dans la démarche d'Approche Environnementale de l'Urbanisme qu'ont engagé les élus d'Étival. Réduire l'impact environnemental dans la réalisation de ce projet s'avérait important pour nous.», nous explique Emmanuel Franco, Maire d'Étival lès le Mans. La pose de première planche de ces dix logements locatifs Bepos symbolisera la concrétisation de ce projet. Ces logements seront également labellisés BBC Effinergie et Habitat & Environnement. La Communauté de communes est maître d'ouvrage des VRD. Le coût des travaux s'élève à 260 000 euros HT. Sarthe Habitat, partenaire de l'opération construira les 10 logements qui devraient être livrés au dernier trimestre 2013.

Le projet prévoit la construction de 10 maisons à ossature bois (3 T3, 5 T4 et 2 T5), 10 garages individuels et la réalisation des espaces communs.

Un surplus de 21 000 kWh par an d'énergie produite

Plusieurs éléments permettent aux logements d'Étival lès le Mans d'atteindre la performance énergétique

Bepos, c'est-à-dire des logements qui produisent plus d'énergie qu'ils n'en consomment. Les estimations prévoient un surplus de 21 000 kWh par an d'énergie produite qui sera revendu à ERDF (Électricité Réseau Distribution France).

Les éléments techniques qui permettent à ces logements d'atteindre la performance Bepos sont :

- Une très bonne isolation thermique assurée notamment par une ossature bois et des menuiseries extérieures ayant le certificat pour les logements passifs (certification passivhaus).
- Un chauffage thermodynamique : le chauffage des logements sera de type individuel. La production de chauffage et d'eau chaude sanitaire sera assurée, individuellement, par une solution thermodynamique associée à une VMC double flux. Le dispositif mis en place permettra d'ajouter les calories de l'air extérieur et de l'air extrait de la maison. L'énergie produite réchauffera d'une part un air sain pour ventiler et chauffer la maison et d'autre part couvrira en permanence les besoins en eau chaude sanitaire de la famille.
- Une production photovoltaïque : la production photovoltaïque sera assurée par 10 panneaux assurant au mieux le recouvrement total de chaque auvent.

Travaux de viabilisation du lotissement à Voivres



Les travaux de viabilisation du lotissement de «La Grande Coutardière» se termineront fin juin.

Ce projet initialement porté par Francelot a changé d'aménageur en cours de route, ce qui a eu pour effet de le retarder jusqu'à ce qu'un nouvel aménageur Foncier Aménagement ne le reprenne. Depuis, les ventes de terrains s'enchaînent : les 2/3 des terrains sont déjà vendus. La proximité de la gare est un atout supplémentaire pour ce projet. Une convention a été signée entre la Communauté de communes et le bailleur social Sarthe Habitat pour la construction de 12 logements sociaux neufs dans ce lotissement.

La Communauté de communes achètera les parcelles viabilisées et Sarthe habitat le partenaire de cette opération construira des logements BBC (basse consommation). Les études sont en cours, les travaux de construction pourront démarrer dès que les parcelles seront viabilisées. Si aucun contretemps ne retarde ce projet, les logements seront livrés dans environ 18 mois.

Projet de logements sociaux à Louplande

La Commune de Louplande a informé la Communauté de communes de la possibilité de développer un projet de logements locatifs sociaux individuels à proximité du centre-bourg. Ce projet compterait 7 logements et serait le prolongement d'un programme de logements sociaux déjà existant réalisé par le bailleur social le Foyer Manceau. Le conseil de communauté a validé, sur le principe, l'acquisition et la viabilisation du terrain.

Actuellement, ce projet est fortement retardé. Il a même failli ne pas voir le jour : la négociation d'achat d'une parcelle d'un riverain voisin n'a pas abouti du fait d'un prix de cession déraisonnable. Il faut donc

reprendre toutes les pré-études pour vérifier la faisabilité de l'ensemble. Par chance, Sofial, l'aménageur du lotissement voisin accepte de revoir lui aussi son projet et nous propose 2 parcelles contiguës à la parcelle de la Commune. Le Foyer Manceau étudie donc une nouvelle implantation afin de construire 6 logements au lieu des 7 prévus initialement.

La combinaison de ces 2 projets créera de nouvelles voies piétonnes au travers des lotissements, des espaces verts et la mise en valeur d'une zone humide protégée. Un gros travail d'intégration paysagère a déjà été fait pour assurer le succès de ces projets.

Programme de 8 logements sur Roëzé

8 logements sociaux (T3 et T4) devraient sortir de terre avant la fin de l'année dans la rue des Polyenthias à Roëzé sur Sarthe. Ce projet, mené en partenariat avec la Mancelle d'Habitation devrait connaître un démarrage des travaux de viabilisation à la rentrée.

Création d'une réserve foncière près de la gare de Voivres

La commission habitat a visité, sur proposition de la Commune de Voivres lès le Mans, une réserve foncière d'environ 2 300 m², au 15-17 rue de la gare constituée d'une maison d'habitation et d'un terrain sur lequel il pourrait être développé un programme de logements sociaux.

La Commune de Voivres a opté pour l'achat de la grande longère et la Communauté de communes s'est portée acquéreur du terrain d'une surface d'environ 1 900 m² au prix de 47 500 € pour en faire une réserve foncière dans un 1^{er} temps. Cette parcelle pourrait accueillir entre 6 à 8 logements dans le futur. Ce terrain se situe à proximité de la gare.

9 logements locatifs prévus à Fillé



La Communauté de communes a acheté un terrain derrière la mairie afin de réaliser en partenariat avec Sarthe Habitat, un programme de 9 logements basse consommation. Les entreprises qui réaliseront les travaux de viabilisation ont d'ores et déjà été retenues et le chantier devrait débuter très prochainement.

Ce projet mélange logements de plain-pied accessibles aux personnes à mobilité réduite et logements plus grands pour les familles. L'objectif est de créer un véritable quartier favorisant la mixité des âges de la vie et s'intégrant au mieux dans l'urbanisme existant, tout en prenant en compte les différentes directives issues des grenelles de l'environnement (densification des constructions notamment).

SUITE

Complément d'information sur l'article du précédent bulletin (n°21 - Hiver 2012)

« Propriétaires, des aides existent pour l'amélioration de votre logement. »

Un autre intervenant sur notre territoire n'a pas été cité dans notre article bien qu'il participe activement à de nombreux dossiers : il s'agit du Centre d'Amélioration de l'Habitat de la Sarthe. Cette association tient une permanence mensuelle dans les anciens locaux du Centre social de La Suze sur Sarthe.

Pour les propriétaires comme les locataires, l'association propose différentes solutions, adaptées et durables, dans le but de créer des lieux de vie qui facilitent l'autonomie et le confort de chacun.

Services rendus par les PACT (Protection Amélioration Conservation Transformation de l'habitat) :

- Information et conseils sur l'amélioration du logement
- Diagnostic globaux, évaluation des besoins
- Aide à la décision
- Montage de dossiers administratifs, techniques et financiers
- Assistance à la maîtrise d'ouvrage
- Accompagnement du projet jusqu'à sa réalisation

PACT Sarthe
6, rue de la Pelouse
72000 LE MANS
Tél. : 02 43 24 98 78 - Fax : 02 43 87 01 74
cals72@wanadoo.fr

Permanence sans Rendez-vous :
1^{er} lundi de chaque mois de 9h30 à 10h30
43, rue des Courtils
72210 La Suze sur Sarthe

Un nouveau locataire pour la pépinière

La Société ACINOX 72, spécialisée dans les travaux de tuyauterie industrielle (acier et inox, tout fluide), vient d'emménager dans la pépinière de la Communauté de communes.

Cette entreprise a été créée il y a un an par ses deux co-gérants, James SAUDEMONT et Harold MOULIN. De formation tuyauteur/soudeur, et forts d'une expérience importante acquise principalement par le biais de missions intérimaires, ils ont décidé de se lancer dans l'aventure de la création d'entreprise, à la fin de l'année 2010. Six mois de démarches administratives et de formations diverses ont été nécessaires afin que ce projet puisse se concrétiser, avec notamment un soutien de l'AFPA pour l'aspect communication. Il a fallu en effet

qu'ils effectuent un gros travail de démarchage afin de se constituer une première clientèle.

Le portefeuille clients s'est ainsi étoffé progressivement et est composé aujourd'hui principalement par de grands groupes industriels que ce soit dans l'agro-alimentaire, l'industrie pharmaceutique, la chimie et la pétrochimie. La société intervient également pour tout projet d'installation de chaufferie/cogénération et air comprimé.

L'entreprise est susceptible de se déplacer dans toute la France et même à l'étranger (Espagne, Allemagne, Luxembourg).

À la recherche de locaux à proximité du Mans, à un tarif raisonnable pour pouvoir assurer la préfabrication et le stockage du matériel, ils se sont adressés à la Communauté de communes. Les locaux de la pépinière devraient pouvoir aider cette jeune entreprise à asseoir son développement avant d'envisager une implantation durable sur le territoire, comme ce fut le cas pour les précédents locataires.

L'activité est d'ailleurs actuellement soutenue et a dépassé l'objectif fixé lors du démarrage de la société. Le carnet de commandes est plein jusqu'en septembre prochain. Les deux associés envisagent si l'activité se maintient, d'embaucher très rapidement leur premier salarié, l'idéal pour eux étant de former deux équipes dès 2013.



INFOS

Des possibilités d'installation sur le Val de Sarthe pour les entreprises

La Communauté de communes propose des terrains viabilisés à la vente sur les zones d'activités Actival à Voivres lès le Mans et Val de l'Aune à Roëzé sur Sarthe. Possibilité de découpage des parcelles à la demande.

Pour les entreprises en recherche de locaux immédiatement disponibles, la Communauté de communes propose à la location (possibilité d'option d'achat) un atelier relais neuf de 500 m² sur la ZA du Val de l'Aune à Roëzé sur Sarthe.

Un atelier de 350 m² est également disponible à la location dans la pépinière à Roëzé sur Sarthe. Il est destiné aux entreprises en création ou jeunes entreprises désireuses de se développer sur le territoire.



Pour plus de renseignements : Mission économique, tél : 02 43 83 51 15, economie@cc-valdesarthe.fr



Un champ solaire bientôt à Fillé sur Sarthe ?

La société Rennaise Langa Solar a déposé un dossier ayant pour objet l'implantation d'un champ solaire au lieu-dit Grand Mont sur la Commune de Fillé sur Sarthe, dans le cadre de l'appel d'offres lancé par le ministère de l'écologie et du développement durable au niveau national. Cette société a déjà à son actif de nombreuses centrales que ce soit au sol ou sur toitures.

«Ce projet est une excellente opportunité d'utiliser des terrains stériles au plan agricole, qui étaient réservés pour une zone artisanale n'ayant pas d'atout de développement» nous explique Loïc Trideau, Maire de Fillé sur Sarthe.

Ce sont ainsi près de 17 400 panneaux qui pourraient être installés sur des parcelles totalisant une surface d'environ 11 ha et représentant une puissance installée de 4,5 mW. L'investissement est de plus de 7 millions d'euros. L'énergie qui sera injectée dans le réseau permettra d'alimenter annuellement l'équivalent d'une Commune de la taille de Fillé sur Sarthe. «En plus des taxes versées aux collectivités, nous aurons la satisfaction de consommer une énergie propre et renouvelable en accord avec nos valeurs» ajoute Loïc Trideau.

Ce projet implanté sur d'anciennes carrières répond parfaitement aux recommandations du Grenelle de l'environnement en favorisant le développement des énergies renouvelables et la réduction des gaz à effet de serre.

Il a reçu un avis favorable du Préfet de la Région Pays

de Loire du fait notamment du site choisi qui présente peu d'impact sur le paysage et qui évite les conflits d'usage avec l'agriculture.

La Commission de Régulation de l'Énergie doit maintenant donner son avis sur le dossier, avis qui sera transmis au ministre compétent qui choisira les projets retenus. Les critères de sélection portent principalement sur le prix de rachat proposé par l'entreprise, sur la faisabilité de l'opération, sur les impacts environnementaux et l'évaluation des risques industriels. Même si l'appel d'offres ne prévoit pas une indexation des tarifs d'achat au regard du potentiel d'ensoleillement des territoires (ainsi un site du Nord de la France est potentiellement désavantagé par rapport à un site du Sud), les chances du projet sont néanmoins réelles.

S'il était retenu, il serait le premier de ce type à voir le jour en Sarthe, puisque toutes les formalités administratives ont déjà été réalisées (permis de construire accordé). Le résultat de l'appel d'offres devrait être connu très prochainement. La mise en service pourrait avoir lieu dès 2013.

Les «Cafés métiers» :

Professionnels, collégiens, demandeurs d'emploi et salariés en reconversion se rencontrent



Il existe actuellement un paradoxe sur le marché du travail. En effet, le nombre de demandeurs d'emploi ne cesse d'augmenter, mais dans le même temps des entreprises ne parviennent pas à recruter faute de compétences disponibles. Il est difficile par exemple pour un industriel de recruter un usinier ou ajusteur qualifié. De la même façon, les charpentiers couvreurs à la recherche d'un emploi restent rares. La Communauté de communes a donc souhaité faire la lumière sur ces secteurs d'activités qui offrent ou offriront prochainement des potentialités d'emploi. C'est pourquoi, elle a lancé pour la première fois les «Cafés métiers».

L'idée était de lier présentation des métiers avec convivialité, de faire se rencontrer jeunes et moins jeunes, demandeurs d'emploi et salariés avec des chefs d'entreprise ou responsables de ressources humaines locaux.

Trois secteurs d'activités, représentatifs du territoire, ont été retenus pour cette première année, à savoir le bâtiment, l'industrie, le transport et la logistique.

Chaque «Café métiers» se déroulait sur une demi-journée ou en soirée. Des entrepreneurs ou représentants de chambres consulaires sont ainsi venus témoigner de leur expérience, des problématiques rencontrées dans les différents secteurs d'activités, des compétences et profils de postes existants et recherchés. Des responsables de centres de formation sont venus présenter les dispositifs et les possibilités

de financement.

Le «Café métiers» dédié aux métiers de la logistique et du transport qui s'est tenu le 23 avril dernier était un peu particulier. En effet, l'entreprise MB LOG (groupe M. Bricolage) de Voivres lès le Mans a ouvert les portes de ses 18 500 m² d'entrepôts et de bureaux, permettant aux participants de visualiser le quotidien de l'entreprise et de découvrir la diversité des postes de travail (magasinage, gestion des stocks, préparation de commandes, mais également comptabilité gestion, informatique, télé-vente...).

Cette opération s'est mise en place grâce aux collaborations et à l'implication de nos partenaires que sont la Maison de l'emploi Sarthe Sud qui a assuré notamment l'animation des débats, la Mission Locale de l'agglomération Mancelle, Pôle emploi et le collège de la Suze sur Sarthe.

Ce sont près de 120 personnes et 12 entreprises ou centres de formation qui ont participé à ces «Cafés métiers». Néanmoins, le résultat d'une telle opération ne peut uniquement se mesurer qu'en fonction du nombre de participants, car elle a vocation à susciter la réflexion et à initier un travail sur le projet professionnel. Ces effets ne pourront donc être visibles que dans quelques mois, voire quelques années.

Est-ce une opération à renouveler ? C'est à vous de nous le dire !

Adess Emploi,

partenaire du Service Emploi

Adess Emploi, association d'insertion par le travail, accompagne les demandeurs d'emploi rencontrant des difficultés d'accès au marché du travail (santé, précarité, logement, budget et/ou surendettement, mobilité ...). Chaque demandeur d'emploi est suivi individuellement par une conseillère en insertion professionnelle qui définit avec lui un plan d'action et les démarches à effectuer.

Les missions de travail : un tremplin vers l'emploi pour les demandeurs d'emploi du Val de Sarthe

La particularité de l'association est de proposer aux demandeurs d'emploi des missions de travail ponctuelles. Ces missions visent à mettre en situation de travail les demandeurs d'emploi. Le parcours d'insertion ainsi construit est progressif en termes d'exigences professionnelles mais aussi de reprise de confiance en soi, grâce au contact avec les clients ou les autres salariés. L'objectif est de permettre aux demandeurs d'emploi de se réapproprier les repères professionnels et d'acquérir une expérience et une autonomie valorisées sur le marché du travail.

Vous êtes demandeur d'emploi et vous habitez sur le territoire du Val de Sarthe ?

Adess Emploi est à votre service pour vous aider dans vos démarches de retour à l'emploi et vous proposer des missions de travail ponctuelles. Venez nous rencontrer à l'association !

Vous êtes un particulier et vous avez besoin d'un coup de main ?



Vous êtes un professionnel et vous recherchez une alternative Ressources Humaines simple ?

Adess Emploi est une association intermédiaire et met à votre disposition des salariés pour diverses tâches (ménage, repassage, jardinage, bricolage, déménagement, manutention, entretien de locaux, remplacement...). En faisant appel à Adess Emploi, vous alliez simplicité et démarche solidaire. En effet, en devenant client de l'association, vous offrez du travail à des demandeurs d'emploi de votre secteur et participez à une action de lutte contre le chômage et l'exclusion.

Coordonnées :

18 place du Marché - 72210 La Suze sur Sarthe
Tél. 02 43 28 43 07 - Mail : info@adess-emploi.fr
Du lundi au jeudi, de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30
Le vendredi, de 9h à 12h30 et de 15h à 17h -
Fermé le mercredi après-midi

ATELIERS

Job d'été... une co-animation Mission Locale et service emploi !



Les 14 et 21 mars derniers, la Mission Locale de l'agglomération Mancelle et le service emploi de la Communauté de communes ont mis en place deux animations de 2 h 30 pour fournir quelques «tuyaux» et quelques éléments réglementaires pour les jeunes en recherche de job pour l'été !

Au cours de cette animation, les animatrices ont donné des informations sur le CV, l'entretien, mais aussi sur les secteurs qui recrutent comme l'animation, le tourisme, l'industrie. Elles ont également remis aux jeunes des plaquettes réalisées par des partenaires comme le centre d'information jeunesse ou l'ADEFA pour les emplois de l'agriculture.

Une vingtaine de jeunes ont participé à ces animations ... Plutôt des 16-17 ans qui en raison de leur âge et de leur problèmes de mobilité auront sans doute un peu plus de difficultés à trouver un «petit boulot pour l'été» !

Si vous souhaitez des informations... passez le matin de 9 h 00 à 11 h 00 au service emploi de la Communauté de communes du Val de Sarthe.

« Un relais Assistant de vie » pour se former

Sur le territoire, un certain nombre de salariés interviennent au domicile de personnes âgées ou handicapées pour des tâches de ménage, d'aide à la personne, d'aide à la toilette, d'aide à la prise de repas, d'aide à la mobilité.

Ces professionnels embauchés soit par une association, soit par une entreprise, soit par des particuliers sont soumis au code du travail et à la convention collective du particulier employeur. Ils sont souvent relativement isolés, sans réel travail d'équipe sur des missions de travail qui les confrontent à la maladie, à la souffrance, à la mort.

Pour tenter de rompre l'isolement et contribuer à la formation de ces professionnels, le CLIC du Pays Vallée de la Sarthe (Centre Local d'Information et de Coordination pour personnes âgées), à la demande du Conseil général et de l'institut de formation IPERIA a été mandaté pour mettre en place une formation de 5 jours dans le cadre d'un relais assistante de vie.

La Communauté de communes du Val de Sarthe et l'Adess emploi (association Intermédiaire) se sont associées à la démarche du CLIC pour notamment aider à repérer ces salariés. Une soixantaine d'invitations ont été lancées et une dizaine de personnes étaient présentes à l'information collective du 26 avril dernier. Nous espérons que cette formation de 5 demi-journées dont le contenu est déterminé en fonction des besoins des participants va pouvoir se concrétiser.

Renseignements et Inscriptions : service emploi au 02.43.77.20.60 ou emploi.social@cc-valdesarthe.fr ou le CLIC Vallée de la Sarthe au 02.43.95.72.72



Bonnes vacances aux enfants du Val de Sarthe !

Cet été, le service Enfance Jeunesse de la Communauté de communes est au service de vos enfants.

Opération Ticket Sport et Culture

Du 09 juillet au 27 juillet 2012, la Communauté de communes propose aux jeunes de 11 ans et plus de participer au Ticket Sport et Culture. Côté sport, les enfants auront le choix entre l'ultimate, le handball, le tennis, l'escalade, le tir à l'arc, le kayak, la course d'orientation... Côté activités manuelles, ils pourront créer un tableau relief en serviettes, des bijoux breloques, un tableau floral, une fresque murale ou s'essayer à la pyrogravure. Les activités commencent à 14h et se terminent à 16h30.

Quatre sorties à la journée sont prévues : sur l'île MoulinSart, à TEPACAP, Paris et Sillé le Guillaume.

Festi'Val de Sarthe

Le 18 juillet prochain, les enfants de tous les accueils de loisirs du territoire communautaire se retrouveront sur l'île MoulinSart à Fillé sur Sarthe pour participer à la journée du Festi'Val de Sarthe 2012. Le matin, ils assisteront à un spectacle et l'après-midi, ils participeront au grand jeu «Aidons le meunier Cyprien». Un concert de folie des Tarabi Scooter clôturera la journée. Les loulous pourront chanter et se trémousser sur fond de musiques endiablées.

Accueil de Loisirs sans Hébergement

Du lundi 20 au vendredi 31 août 2012, la Communauté de communes organise un accueil de loisirs sur le territoire du Val de Sarthe pour les enfants âgés de 3 à 11 ans. Il s'organise par pôle :

- Fillé sur Sarthe, Spay et Parigné le Pôlin avec comme site d'accueil Spay pour les + de 6 ans et Parigné le Pôlin pour les - de 6 ans.
- Fercé sur Sarthe, Saint Jean du Bois, La Suze sur Sarthe et Roëzé sur Sarthe avec comme site d'accueil Roëzé sur Sarthe.
- Souigné Flacé, Étival lès le Mans, Louplande, Chemiré le Gaudin et Voivres lès le Mans avec comme site d'accueil pour 2012 Louplande. Dans chaque structure, des animateurs diplômés encadrent les enfants.

Séjours vacances pour les 11-17 ans

4 séjours, 2 destinations sont proposés aux jeunes de 11 à 17 ans avec au programme de nombreuses activités ludiques et sportives. Hébergement sous toiles de tente en camping / Voyages en train

Du 06 au 10 août 2012, séjour à Notre Dame de Monts (85) au bord de la mer : Char à voile

Du 13 au 17 août 2012, séjour à Notre Dame de Monts (85) au bord de la mer : loisirs et farniente (journée sur l'île de Noirmoutier, baignade...)

Du 20 au 24 août 2012 à Doué la Fontaine (49) : équitation (centre équestre, Cadre Noir)

Du 27 au 31 août 2012 à Doué la Fontaine (49) : activités de découvertes (zoo, piscine, Saumur,...)

Renseignement sur www.val-de-sarthe.fr ou au 02 43 83 51 12.

RAM

Nouveau : Le Mag'Ass'Mat'



Le Mag' Ass' Mat' est un magazine dédié aux assistantes maternelles et aux parents du territoire réalisé par le Relais Assistantes Maternelles (RAM). Il sort tous les trimestres. Au sommaire de ce magazine : des infos pratiques concernant la législation, les statuts mais également les formations, les dates et lieux des matinées « jeux et rencontres » organisées par le RAM pour les assistantes maternelles. On y trouve des témoignages d'assistantes maternelles du territoire, des dossiers à thème et des rubriques ludiques avec des petites comptines, des recettes, des histoires pour les petits ...

Si vous souhaitez recevoir par mail le Mag' Ass' Mat', n'hésitez pas à en faire la demande auprès du RAM par téléphone au 02 43 83 52 41 ou par mail ram@cc-valdesarthe.fr



Ensemble, c'est tout !

La Communauté de communes simplifie le geste de tri au 1^{er} juillet 2012.

Jonathan Tessier, Responsable Environnement, répond à nos questions :

En quoi cela consiste ?

C'est très simple, avant nous séparions dans trois conteneurs différents :

- Les bouteilles et flacons plastiques, les emballages en aluminium ou métalliques, les briques alimentaires,
- Les papiers/cartonnettes,
- Le verre.

Désormais, nous pouvons mélanger les deux premières catégories dans le même conteneur. Seul le verre fait « tri à part ».

Pourquoi pouvons-nous mélanger désormais ces deux catégories de déchets ?

Les déchets déposés dans les conteneurs sont triés dans un centre de tri avant de partir pour les usines de recyclage.

Dès le 1^{er} juillet 2012, les déchets triés par les usagers seront envoyés au nouveau centre de tri, ouvert au Mans, rue Pierre Piffault.

Ce centre, techniquement plus équipé et plus automatisé, permet de trier ces déchets mélangés, ce qui n'était pas possible dans l'ancien où le tri était effectué manuellement sur des chaînes différentes.

Mais n'est-ce pas un retour en arrière ?

Absolument pas, au contraire : cela devient plus facile de trier pour les usagers. Ils n'auront plus besoin de séparer les papiers et les emballages. Cela leur prendra moins de place et aussi moins de temps aux conteneurs.

D'ailleurs, les usagers intéressés par ces techniques pourront venir visiter ce centre car des visites seront organisées en 2013.

Les consignes de tri changent-elles ?

Non, les refus (déchets interdits) sont toujours les mêmes : les films plastiques, pots en plastique tels



que yaourt, rillettes, crème fraîche... ou les différentes barquettes plastiques sont toujours à jeter avec les ordures ménagères, dans le sac noir «Val de Sarthe» ; ces emballages ne sont pas recyclables à cause soit de leur composition (plastiques différents), soit des techniques actuelles des usines de recyclage. S'ils passent par le centre de tri, ils seront refusés et envoyés à l'usine d'incinération ; ce détour nous coûte plus cher que lorsqu'ils y vont directement avec les ordures ménagères !

Faut-il nettoyer les boîtes de conserve afin de ne pas salir le papier ?

Non, il suffit de bien racler les restes de nourriture.

Et les briques alimentaires ?

Il faut juste vérifier qu'elles sont bien vides.

EN BREF

Actualités du service environnement :



- La Redevance a baissé de 5 % cette année, notamment grâce au tri et au compostage.
- Le premier composteur collectif a été installé le jeudi 26 avril 2012 au lotissement de la Coutardière à Voivres lès le Mans. Il permettra d'éviter la production d'1 tonne / an d'ordures ménagères.
- Trop de déchets dans les fossés ! L'une des causes : les apports en déchetterie avec des remorques non bâchées. Merci de bâchez vos remorques !

ZOOM

Sensibilisation des jeunes à l'environnement



Au mois de juillet 2012, le service environnement proposera aux enfants qui participent au Ticket Sport et Culture, des animations alliant respect de l'environnement et bande dessinée. Les jeunes pourront ainsi participer à une grande chasse au trésor et réaliser une fresque avec l'aide de Martin Roulet, graffeur professionnel. Elle sera ensuite exposée à la déchetterie du Val de Sarthe.

Des filières alternatives existent pour l'assainissement autonome

Première estimation des résultats des diagnostics assainissement non collectif sur la Communauté de communes du Val de Sarthe.

A débuté depuis le 18 avril 2011 le contrôle des installations existantes. À la date du 2 mai 2012, 637 installations ont été diagnostiquées sur les Communes de Fercé sur Sarthe, Parigné le Pôlin, Fillé sur Sarthe et Roëzé sur Sarthe.

Les résultats sont :

- 51% des installations favorables et favorables sous réserve (s) ;
- 42% d'installations défavorables avec travaux de réhabilitation à envisager mais non prioritaires ;
- 7% d'installations défavorables dites « points noirs » ou des réhabilitations prioritaires sont à entreprendre.

Astuces : des filières alternatives existent pour l'assainissement autonome, il s'agit des dispositifs de traitement agréés.

En effet, une fosse toutes eaux accompagnée de tranchées d'épandage, lit d'épandage, filtre à sable drainé ou non drainé et terre d'infiltration drainé ou non drainé ne sont plus les seuls dispositifs pouvant être installés afin d'épurer les eaux usées. Depuis l'arrêté ministériel du 7 septembre 2009, de nouvelles filières peuvent être installées.

Les filtres compacts : présence d'une fosse toutes eaux accompagnée de filtres compacts composés soit de copeaux de coco, de laine de roche ou de zéolithe.



Exemple d'un filtre compact

Les filtres plantés : ce sont les plantes qui dégradent les matières organiques, on parle de phytoépuration.

Les micros stations à culture libre : L'épuration est réalisée par des bactéries activées par une oxygénation créée par un brassage du milieu liquide de la cuve.

Les micros stations à culture fixée : Même principe sauf que les bactéries sont activées par oxygénation sur un support fixe.

Concernant ces filières alternatives, seules celles qui sont agréées peuvent être installées.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter votre SPANC au 02 43 83 51 12.

Des travaux de voirie réalisés par le service

En 2012, les élus et le service voirie de la Communauté de communes ont souhaité développer la réalisation ou la réfection en régie d'ouvrages sur le patrimoine communautaire.

Cette position présente plusieurs avantages : réactivité, moindre coût, adaptabilité (ouvrages « sur mesure » et flexibilité par rapport à des procédures de consultation de prestataires). Dans cette optique, l'acquisition de nouveaux matériels (bétonnière, camion benne, outillage) permettra de développer cette activité.

Le service voirie communautaire est en pleine évolution : mise en place d'un nouveau responsable depuis le 2 janvier, mise à disposition de demandeurs d'emploi locaux une quinzaine d'heures par semaine depuis le 1^{er} avril 2012. Cette équipe travaille en direct avec les élus des diverses Communes, ce qui simplifie les rapports humains et les mises en chantier.

Exemples de réalisations effectuées dans le courant du premier trimestre 2012

Étival lès le Mans – VC408 – Champfleur

Avant travaux : zone dangereuse – éboulement d'une partie du bas-côté en fond de fossé



Après travaux : prolongation de la buse, mise en œuvre de remblai au-dessus de la buse pour sécurisation, réalisation d'une descente en béton avec grille pour récupération des eaux de la voie communale.



Chemiré le Gaudin - Louplande – VC5 – VC14 – VC407

Avant travaux : Ouvrage situé dans une intersection. L'écoulement de l'eau sur le remblai des culées du pont a entraîné un éboulement de terrain dangereux pour la chaussée mitoyenne et ses usagers.



Après travaux : Travaux : Prolongation de la buse, calée par la mise en œuvre d'enrochement (blocs). Finition avec un matériau plus fin. Réalisation et mise en place d'un parapet de chaque côté du pont avec balises.



Bienvenue à Nicolas Deschenet

Travaillant auparavant dans le secteur privé, Nicolas Deschenet a été embauché à la Communauté de communes du Val de Sarthe en janvier 2012. Il est responsable du service voirie et a pour principales missions la gestion et l'exploitation des voies communales et des chemins ruraux du territoire : entretien, gestion du domaine public, veille et surveillance du réseau routier.

Mézeray et Guécélard rejoindront le Val de Sarthe

Les Communes de Mézeray et de Guécélard rejoindront la Communauté de communes au 1^{er} janvier 2014.

La Commune de Malicorne a par ailleurs sollicité la Communauté de communes afin d'étudier les conséquences de son entrée dans le Val de Sarthe. Elle doit faire son choix au plus tard le 30 juin 2012.

Pourquoi avez-vous fait le choix d'intégrer la Communauté de communes du Val de Sarthe ?

Monsieur Maurice Desbordes, Maire de Guécélard.

« Les élus de Guécélard avaient déjà eu des contacts avec les élus de la Communauté de communes du Val de Sarthe avant la réforme territoriale. Nous souhaitons quitter la Communauté de communes de l'Orée Bercé Bélois et être rattachés au Val de Sarthe. En effet, les structures proposées par la Communauté de communes de l'Orée Bercé Bélois sont très peu utilisées par les habitants de Guécélard car excentrées de notre Commune. Nous avons donc organisé une réunion publique et une consultation par vote sur le sujet et demandé aux Guécélardais de se prononcer sur le choix d'une Communauté de communes : Rester à la Communauté de communes de l'Orée Bercé Bélois, intégrer le Mans Métropole ou la Communauté de communes du Val de Sarthe. Le choix des habitants s'est très largement porté sur la Communauté de communes du Val de Sarthe. Nous avons donc orienté notre choix sur celui de nos habitants. Notre bassin de vie et de proximité sera retrouvé avec le Val de Sarthe. Cette nouvelle configuration nous permettra de nous rapprocher des Communes de Fillé sur Sarthe, Parigné le Polin et Spay, Communes avec lesquelles Guécélard a déjà des liens. C'est donc avec grand plaisir que nous intégrerons le Val de Sarthe en 2014.

Monsieur le Préfet y était peu favorable mais étant donné que les trois collectivités concernées (Commune, Communautés de communes d'origine et d'entrée) étaient favorables au changement proposé, la Commission Départementale de Coopération Intercommunale (CDCI) est allée dans ce sens. »

Monsieur Dominique Bougard, Maire de Mezeray.

« Monsieur le Préfet de la Sarthe, le 26 avril dernier, a fait évoluer le périmètre des Communautés de communes et a proposé une nouvelle carte intercommunale. Dans ce nouveau schéma, la Communauté de communes du Pays Malicornais, à laquelle Mezeray appartient, est dissoute. Monsieur le Préfet a donc proposé de nous rattacher à la Communauté de communes du Val de Sarthe. Nous n'avons pas d'autre alternative. Néanmoins, nous l'avons accepté car ce choix nous paraît naturel et évident en terme d'habitude de vie et de déplacements de nos habitants. Il a été unanimement validé par le Conseil municipal. En effet, les Mezeréens utilisent souvent les commerces et certains services tels que les assistantes sociales, le RAM ... de la Suze sur Sarthe. Les élèves de nos écoles y vont à la piscine dans les créneaux qui leur sont réservés. Nos circuits de randonnée prolongent et complètent ceux du Val de Sarthe... Les déplacements travail se font soit dans les zones d'activités du territoire du Val de Sarthe et notamment Valéo soit sur le Mans avec un passage obligé par la Suze sur Sarthe. Les liens avec La Suze sont étroits. Lorsque l'usine Valéo s'est développée, beaucoup de ses salariés ont élu domicile à Mézeray. Cet apport de population nouvelle a marqué le début de notre développement ».



De gauche à droite :
Messieurs Maurice Desbordes,
Philippe Girardot et
Dominique Bougard.

Schéma de COhérence Territoriale du Pays Vallée de la Sarthe

Qu'est-ce que le SCOT ?

Le SCOT est un document stratégique et de planification à l'échelle intercommunale dont la vocation est de :

- Déterminer les axes de développement prioritaires et partagés pour les 15 à 20 prochaines années en matière de démographie, d'habitat, de transports, de déplacements, d'activités économiques et commerciales, d'équipements, de services, d'agriculture, de protection de l'environnement.
- Préciser l'organisation future du territoire en res-

pectant des principes d'aménagement tels que : la gestion économe et équilibrée des espaces naturels-urbains-périurbains-ruraux, la diversité des fonctions urbaines et la mixité sociale dans l'habitat, l'équilibre entre développement et protection du territoire.

- Harmoniser les politiques publiques d'aménagement sur un territoire : par exemple, le développement économique doit tenir compte des transports et des zones d'habitat tout en respectant les espaces naturels à préserver.



Source : ADTVS

Quelle est la portée d'un SCOT ?

Le SCOT est un document de planification qui deviendra la référence de tous les documents de planification locale : Plan Local d'Urbanisme (PLU) ou Plan d'Occupation des Sols (POS),...

Le SCOT devra, lui, être compatible avec différents documents nationaux ou territoriaux : par exemple, le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE), le Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique (SDTAN),....

Quel territoire intercommunal pour le SCOT ?

Le territoire du SCOT est celui du Pays Vallée de la Sarthe qui couvre 62 Communes du Sud/Sud-Ouest de la Sarthe réparties sur cinq Communautés de communes : Pays de Loué, Pays Malicornais, Sablé sur Sarthe, Val de Sarthe, Vègre et Champagne et comptant près de 70 000 habitants.

Quelle démarche d'élaboration pour le SCOT ?

3 étapes principales

- Un rapport de présentation : Il comprend un diagnostic afin d'avoir la connaissance la plus complète possible du territoire, un état initial de l'environnement et les incidences du projet sur celui-ci, les grandes orientations retenues pour le PADD et le DOO.
- Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) : Il exprime en matière d'habitat, de développement économique, de loisirs, de déplacements, d'environnement... le projet politique fixé par les élus.
- Le Document d'Orientations (DOO) : Il précise réglementairement les objectifs contenus dans le PADD comme l'organisation de l'espace, la localisation des espaces et sites à protéger, l'équilibre social de l'habitat et la construction de logements sociaux, la cohérence entre l'urbanisation et la création de dessertes en transports collectifs, la prévention des risques,...

Tout au long de l'élaboration du SCOT Pays Vallée de la Sarthe, une vaste consultation sera organisée entre les collectivités, les acteurs socio-économiques et la population des 62 Communes concernées.

Quel calendrier pour la mise en œuvre du SCOT ?

Début des travaux : 1^{er} juin 2012,

Rapport de présentation 2012/2013	18 mois
PADD 2014/2015	16 mois
DOO 2015/2016	12 mois
Arrêt du projet 2016	9 mois
Total	55 mois

La Communauté de communes accueille des personnes en Travail d'Intérêt Général (TIG)

La Communauté de communes est en 2012 habilitée par le tribunal d'instance du Mans pour accueillir dans ses services des personnes condamnées TIG. Le TIG est une sanction prononcée par le juge d'application des peines afin de faire effectuer à des personnes une activité utile pour la collectivité tout en lui laissant la possibilité d'assumer une vie sociale et familiale.

Cette peine évite l'emprisonnement de courte durée, dès lors qu'elle ne s'avère pas indispensable vu la personnalité du condamné et vu la gravité des faits reprochés.

Cette démarche d'insertion implique une collaboration soutenue entre la collectivité, le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (SPIP) et le titulaire du TIG.

Nouveaux délégués à Louplande, Étival lès le Mans et Souigné Flacé

Monsieur Bruno Corbin délégué communautaire titulaire de la Commune d'Étival lès le Mans devient membre des commissions Habitat et Aménagement de l'espace en remplacement de Madame Valérie Derouin.

Monsieur Dominique Leloup délégué communautaire suppléant de la Commune de Louplande devient délégué titulaire en remplacement de Monsieur Gilles Laval démissionnaire.

Mademoiselle Peggy Letessier devient déléguée communautaire suppléante de la Commune de Louplande en remplacement de Monsieur Dominique Leloup.

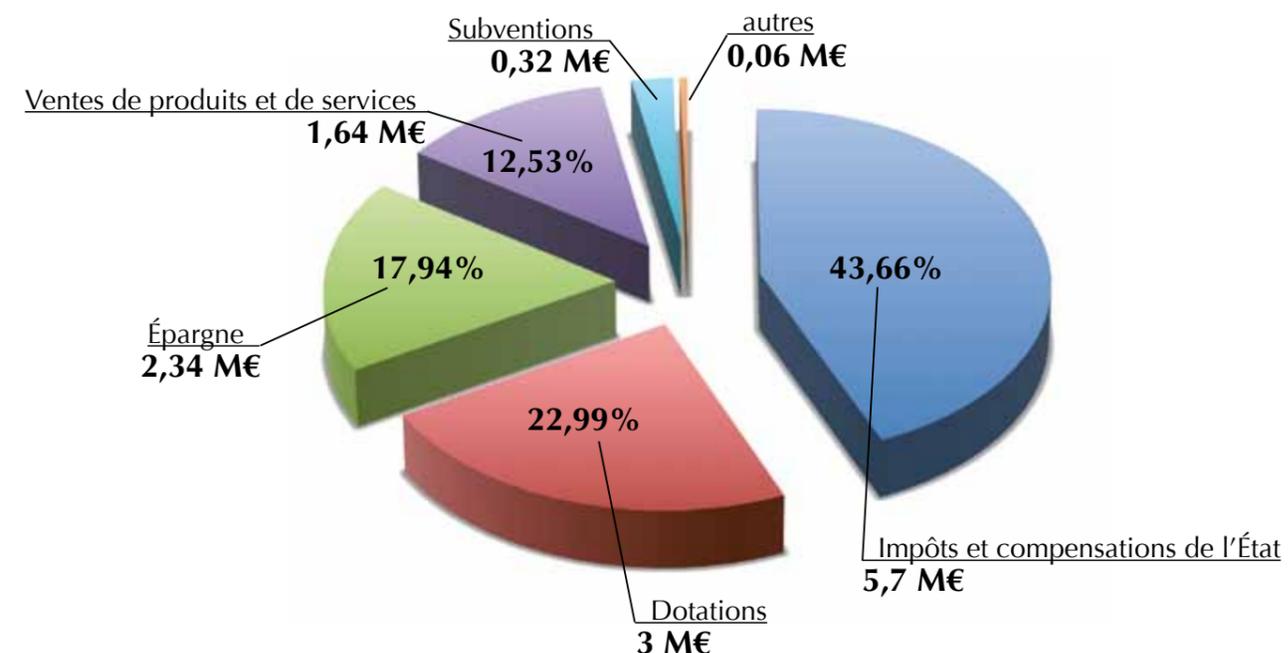
Monsieur Joël Touet, délégué communautaire suppléant de la Commune de Souigné Flacé devient délégué titulaire en remplacement de Madame Fabienne Dutheil démissionnaire. Madame Marie-France Bouhours devient déléguée communautaire suppléante de la Commune de Souigné Flacé en remplacement de Joël Touet et membre de la commission Tourisme.

Budget 2012 : 11,59 millions d'euros

(Budgets : Général et Environnement)

Dépenses (réelles)	Millions d'euros	Pour 100 euros dépensés, la CDC consacre ...	Principaux projets 2012
Reversement aux communes	5,04	43,50	Fonds de concours pour les Communes de La Suze sur Sarthe, Chemiré le Gaudin, Parigné le Pôlin, Fercé sur Sarthe et Saint Jean du bois
Administration générale	0,51	4,39	Etude d'extension du périmètre de la Communauté de communes aux Communes de Guécélard, Mézeray et éventuellement Malicorne sur Sarthe Acquisitions de terrains pour la construction de l'établissement d'enseignement artistique
Charges financières	0,17	1,48	
Environnement	1,93	16,64	Etude pour la construction d'un local déchets électrique à la déchetterie Aménagements et extension du parc des Points d'Apport Volontaire
Voirie	0,75	6,46	Programme de 275 000 € d'investissement de rénovation des voies
Culture Enseignement, dont : - Ecole de musique - Autres actions culturelles et enseignement	1,01 0,88 0,13	8,72 7,60 1,12	Etude pour la création d'un établissement d'enseignement artistique à la Suze sur Sarthe
Tourisme	0,38	3,31	MoulinSart à Fillé sur Sarthe : - Développement des animations - Création d'un jardin de céréales - Mise en place d'une scénographie au Moulin de Cyprien
Social, dont : - Petite enfance - Enfance/Jeunesse - Autres	0,53 0,32 0,20 0,01	4,56 2,72 1,71 0,13	Enfance : Création d'un ALSH au mois d'août
Economie/Emploi	0,36	3,09	Etude pour la construction d'un bâtiment tertiaire destiné à l'accueil d'entreprises à Spay
Habitat	0,91	7,84	Acquisition et conception- viabilisation de terrains pour la construction de 46 logements sociaux
Total	11,59M€	100 €	

D'où vient l'argent :



Nouvelle fiscalité

Depuis la mise en place de la réforme de la taxe professionnelle (fiscalité des entreprises) en 2010, la Communauté de communes perçoit en lieu et place du Conseil général de la Sarthe la part départementale de taxe d'habitation prélevée auprès des ménages du territoire.

2011 a été une année fiscale de transition pendant laquelle la Communauté de communes ne décidait pas de sa propre politique en matière de taxe d'habitation.

A compter de 2012, la Communauté de communes gère librement cette nouvelle fiscalité auprès des ménages. Elle peut concerner notamment la taxe d'habitation :

- Fixer le taux intercommunal : 10,71 % en 2012. Pas d'augmentation par rapport à 2011.
- Définir pour la part intercommunale les abattements appliqués à la valeur locative des logements.

Ainsi lorsque vous recevrez votre taxe d'habitation en octobre prochain, une partie d'entre vous constaterez des changements soit à la baisse soit à la hausse dans le montant de votre imposition locale (part intercommunale) car le conseil de communauté a décidé de :

- Supprimer pour l'ensemble des contribuables l'abattement général à la base de 5 %,
- Conserver les taux d'abattement de 10 % pour 1 et 2 personnes à charge et le taux d'abattement de 20% pour 3 personnes et plus à charge,

- Instaurer le taux d'abattement spécial à la base de 15 % sur la valeur locative pour les foyers les plus modestes (10 % des foyers du territoire).

Lorsque les élus communautaires ont pris ces décisions de modification des abattements à la taxe d'habitation en septembre 2011, ils ne connaissaient pas le montant des allocations compensatrices versées par l'État en matière de taxe professionnelle et selon les 1^{ères} notifications, le manque à gagner pour la Communauté de communes dépassait les 470 000 € par rapport aux prévisions budgétaires.

Ce n'est qu'en janvier 2012, après notification définitive des allocations d'État au titre de la taxe professionnelle pour l'année 2011, que la Communauté de communes a enregistré un gain de financement d'environ 55 000 €. La hausse de la fiscalité due à la suppression de l'abattement général à la base sera donc dans sa totalité affectée au financement du futur Établissement d'Enseignement Artistique (école de musique, école de danse,...).

Appréhender l'art contemporain dès le plus jeune âge...

Le Centre d'art propose une immersion dans l'art contemporain grâce à une formule qui permet aux groupes de scolaires et de centres de loisirs de découvrir les expositions temporaires et les résidences artistiques entre mars et juin. Un atelier pédagogique est également réalisé en lien, et dans la mesure du possible, avec l'artiste en résidence. Ainsi, la fréquentation de 2011 (plus de 500 enfants) est en voie d'être dépassée cette année.

Une visite et un atelier pédagogique seront également organisés tous les mercredis matins de juillet et d'août 2012 pour un tarif de 2,50 € par personne.

N'hésitez donc pas à réserver votre atelier au 02 43 57 05 11.



Exposition Martin Roulet



En résidence au Centre d'art du 14 mai au 29 juin 2012, Martin Roulet présentera son exposition « Qui leurre ? » au grand public du 30 juin au 26 août prochain. Il proposera son travail à la fois en intérieur mais également sur la plaine entourant le Centre d'art.

Martin Roulet développe un travail de récupération des codes, signes et règles issus de la peinture, de la sculpture, du dessin et du graffiti. Couleurs acidulées, typographies imposantes, langage et vocabulaire, motifs et décorations issus du domaine privé ou public sont comme sa matière première.

L'oeuvre collective proposée aux scolaires durant sa résidence fera partie intégrante de son exposition.

Cependant, l'exposition découlant d'un travail sur place en résidence, nous ne connaissons pas, à l'heure où nous écrivons ces lignes, la teneur exacte de l'ensemble de ses créations.

Nous vous invitons donc à venir la découvrir à partir du 30 juin 2012.
www.martinroulet.com

EXPOS

3 autres expositions au Centre d'art :

L'exposition découlant des créations en direct effectuées lors de l'**AFTER PULS'ART** les 9 et 10 juin 2012 sera accueillie dans le hall du Moulin Cyprien du 30 juin au 19 août 2012.

Les étudiants de l'**Ecole des Beaux-Arts Tours, Angers, Le Mans**, accueillis en juillet pour une résidence, exposeront en extérieur du 1^{er} septembre au 31 octobre 2012.

Parallèlement à leur exposition, le peintre **Juliano Caldeira**, présentera ses œuvres dans la salle d'exposition du Centre d'art.
www.julianocaldeira.com

Pic Nic Show #6

Le festival des PIC NIC SHOW est désormais bien ancré en Val de Sarthe.

Organisé par l'association Roëzéenne Tous Ces Chaps, il met en scène une variété de compagnies d'art de la rue qui se produisent chaque année dans 8 Communes du Val de Sarthe.

Engagées dans ce festival depuis 4 ans, la Communauté de communes du Val de Sarthe et les Communes du territoire renouvellent leur soutien financier et technique en faveur de l'association Tous Ces Chaps pour la période 2012-2013-2014.

La Communauté de communes intervient par ailleurs au bénéfice du volet jeune public de La Marmite festival.

Du 21 au 28 juillet 2012 :
le 21 à Fercé sur Sarthe , le 22 à Roëzé sur Sarthe, le 23 à Saint Jean du Bois, le 24 à Spay, le 25 à Fillé sur Sarthe, le 26 à Parigné le Polin, le 27 à Voivres lès le Mans et le 28 à Étival lès le Mans.

TOUS CES CHAPS
ET LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU VAL DE SARTHE PRÉSENTENT

PIC-NIC SHOW #6

ARTS DE LA RUE en VAL DE SARTHE

21 / 28 JUILLET '12

Info : 02 43 88 93 64
www.tousceschaps.org

<p>Le 21 / FERCÉ SUR SARTHE > CIE ULTRABUTANE 12.14 > ORCHESTRE TOUT PUISSANT MARCEL DUCHAMP</p>	<p>Le 25 / FILLÉ SUR SARTHE > CIE ROBERT ET MOI</p>
<p>Le 22 / ROËZÉ SUR SARTHE > CARNAGE PRODUCTION</p>	<p>Le 26 / PARIGNÉ LE POLIN > LA COMPAGNIE À L'ENVERS</p>
<p>Le 23 / ST JEAN DU BOIS > LA COMPAGNIE DE L'AUTRE</p>	<p>Le 27 / VOIVRES LÈS LE MANS > COMPAGNIE DU BUTOR</p>
<p>Le 24 / SPAY > DIDIER SUPER - LA COMÉDIE MUSICALE</p>	<p>Le 28 / ÉTIVAL LÈS LE MANS > LE BESTIAIRE À PAMPILLES > MAZALDA - TURBO CLAP STATION</p>

Création d'un pôle Musiques actuelles

Une nouvelle année s'annonce pour l'école de musique du Val de Sarthe et les élèves feront leur rentrée le 10 septembre prochain.

NOUVEAUTE 2012 - 2013

Dans le cadre du projet d'établissement portant sur la période 2012 - 2016, figurent plusieurs actions nouvelles dont la mise en place d'un pôle Musiques actuelles qui se traduira par :

- Un enseignement complet en Formation Musicale (notes, rythme, chant en application sur l'instrument) en 2 cycles ,

- Des cours individuels de MAO (Musique Assistée par Ordinateur avec Ableton Live),
- Des groupes Musiques actuelles.

« L'adaptation de notre enseignement aux évolutions des pratiques musicales est nécessaire, et ce pôle musiques actuelles prendra toute sa place dans le futur Établissement d'Enseignement Artistique actuellement en cours d'élaboration », précise Philippe Bergues, Vice-président chargé de la Culture.

INFOS

Un nouvel acteur pour l'espace nautique de l'île MoulinSart



L'île MoulinSart s'associe avec un nouvel acteur pour la gestion de son espace nautique. Depuis le 1^{er} mai dernier, TEPACAP ! LE MANS propose la location de canoës 2 ou 3 places et de barques. Des locations à la demi-heure, à l'heure ou à la demi-journée sont possibles sur des parcours offrant une variété de paysages.

Ouverture 2012 :
Mai, juin & septembre : les samedis, dimanches & jours fériés de 13h30 à 18h
Juillet & août : du mercredi au dimanche & jours fériés de 13h30 à 18h
Tarifs : de 7 € à 40 €.
Contact :
02 53 76 50 05 ou 06 52 04 18 72
espace-nautique@tepacap-lemans.fr

Les groupes qui souhaitent un encadrement sont pris en charge par le Club de canoë-kayak de la Flèche.
Contact : 02 43 45 98 10
ou 06 30 93 20 59

L'île MoulinSart s'anime tout l'été

Théâtre, musique de rue, jonglage et cirque de rue : il y en a pour tous les goûts sur l'île MoulinSart

Habités, flâneurs occasionnels et touristes de passage se retrouveront sur l'île MoulinSart tous les dimanches après-midis de juillet et d'août 2012 pour découvrir une programmation éclectique. Au total, 9 après-midis sont proposés mettant à l'honneur les arts de la rue.

Les Fils Canouche présenteront leur musique festive et explosive à travers un jazz manouche complètement décalé inspiré des musiques de l'est.

La Cité du cirque et ses élèves proposeront un spectacle incongru où des personnages de cirque frôleront le « freakshow » (exposition d'êtres humains comportant des aspects physiques sortant de l'ordinaire) et l'imaginaire. Numéros aériens, jonglerie et acrobatie seront au programme.

La compagnie le Théâtre Cabines comblera fables théâtrales, spectacle en caravane et lecture théâtralisée dans une démarche artistique proche des sujets environnementaux.

Programme détaillé en dernière page.

L'île MoulinSart ouverte également en soirée

Pour la première fois, l'île MoulinSart se dévoile à la nuit tombée les vendredis 20 juillet et 10 août 2012. Le Moulin Cyprien et le Centre d'art se découvrent alors sous un nouveau jour. Et pour bien terminer la soirée, une projection de cinéma muet sur le Moulin Cyprien sera réalisée et animée par la compagnie Cinémaniak.

Les 24 et 25 août, les pirates débarquent sur l'île MoulinSart...

Après la réussite d'un premier son et lumière en 2011, l'île MoulinSart revisite l'événement les 24 et 25 août prochains avec la manifestation l'île aux 13 heures.

L'île aux 13 heures, ce sera : une exposition exceptionnelle sur le thème de l'île et des trésors..., des concerts de chants de marins, une chasse au trésor familiale et bien d'autres activités en complément des animations habituelles de l'île MoulinSart. Un son et lumière débutera la soirée et sera suivi d'un bal populaire ouvert aux petits et aux grands.



Commune à la Une Fillé sur Sarthe

Rencontre avec **Loïc TRIDEAU, Maire de Fillé sur Sarthe** et **Mireille de PASQUALE, adjointe, chargée des « actions solidaires »**

Quels sont les principaux projets de votre équipe municipale pendant votre mandat ?

En 2008, la Commune de Fillé était en grande difficulté financière. Notre village manquait d'équipements. A la suite d'un état des lieux du patrimoine communal, nous avons défini des priorités dans le choix des projets.

La construction d'un nouveau restaurant scolaire nous est apparue comme la priorité.

À partir de la rentrée 2013, les 200 enfants des écoles publique et privée déjeuneront dans un espace convivial. Les enfants de la maternelle continueront à bénéficier d'un service traditionnel alors que les plus grands seront séduits par un self. Contrairement à aujourd'hui, un cuisinier sera sur place pour préparer les repas.

Les travaux commenceront avant la fin de cette année. Le coût de la construction du restaurant scolaire s'élève à 850 000 euros HT, subventionnés par une réserve parlementaire, la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) et par un fonds de concours de la Communauté de communes à hauteur de 33 750 euros.

L'extension et la restructuration de la mairie à hauteur de 420 000 euros, l'aménagement du local technique et de la salle de 70 m² dans la Maison du Temps Libre viennent améliorer les conditions de travail du personnel communal ainsi que l'accueil des administrés et des associations.

Nous avons, grâce à un chantier citoyen, construit un vestiaire pour les joueurs et réhabilité le stade de football (coût : 100 000 euros). Toutes les forces vives de la Communes ont été sollicitées.

Nous avons réalisé des aménagements de voirie pour améliorer la sécurité routière dans le centre-bourg. Le Conseil des Sages s'est beaucoup impliqué dans ce projet.

Deux ensembles de logements locatifs sociaux vont se concrétiser. « Les Jardins de la Pêcherie » proche de la Mairie est un projet mené par Sarthe Habitat et la Communauté de communes, compétente dans le domaine « Habitat ». L'autre projet, privé, avec la Mancelle d'habitation, se situera près de l'école publique.

Dès 2009, la Municipalité a sollicité les habitants et les enfants des écoles pour monter une exposition intitulée « Fillé au XX siècle ». Cette aventure doit se poursuivre par le montage d'un film, l'écriture d'un livre et par la création d'un parcours historique entre les deux ponts.

Enfin, la révision de notre PLU va commencer et sera l'occasion d'établir les axes de développement de notre village.

Tous ces projets ont finalement coûté peu d'argent. Nos investissements demeurent raisonnables et calibrés aux besoins de notre Commune. Ils demandent en revanche beaucoup d'énergie aux habitants, aux associations et élus.

Par exemple, la réhabilitation du stade de football, réalisée avec les « moyens du bord » et la participation citoyenne prouve qu'ensemble, beaucoup peut être fait.

Nous souhaitons que toutes nos réalisations contribuent à développer du lien social et de la solidarité. Nos chantiers, initiés depuis le début de notre mandat, vont dans le sens de notre projet : « Bien vivre ensemble ».

Que vous apporte la Communauté de communes ?

Confortant l'orientation touristique de notre village, la Communauté de communes a aménagé, autour du Moulin du Bourg restauré, un très bel équipement dénommé « l'île MoulinSart ».

En 2011, elle a réalisé la réfection de la route de Voivres, route de liaison communautaire qui était en très mauvais état.

Enfin, appartenir à la Communauté de communes permet une mutualisation des moyens avec les autres Communes du territoire.

Dès 2008, nous avons signé une convention de partenariat avec la Municipalité de Spay pour que les enfants de Fillé puissent bénéficier de l'Accueil de Loisirs au Domaine du Houssay.

Autre exemple : depuis deux ans, Fillé s'associe aux Communes de Guécéard, Parigné le Polin et Spay pour célébrer les cérémonies du 8 mai et du 11 novembre.

Filléen / Filléenne
1540 habitants
8 km de la Suze sur Sarthe.



Extension de la Mairie

Les dimanches d'été sur l'île Moulin Sart



Cie Les Fils Canouche

1er et 22 juillet à partir de 15h30
5 et 19 août à partir de 15h30

Les Fils Canouche mélangeront les sonorités de la contrebasse, du saxophone, de l'accordéon et de la guitare pour créer un jazz manouche décalé, teinté de musiques du monde.

La Cité du cirque du Mans

8 juillet à partir de 15h30

La Cité du cirque et ses élèves présenteront un spectacle incongru où des personnages de cirque frôleront le « freakshow » (exposition d'êtres humains comportant des aspects physiques sortant de l'ordinaire) et l'imaginaire. Numéros aériens, jonglerie et acrobatie seront au programme.



Cie Le théâtre des Cabines

15 et 29 juillet à partir de 15h30
12 et 26 août à partir de 15h30

La compagnie le Théâtre Cabines combinera fables théâtrales, spectacle en caravane et lecture théâtralisée dans une démarche artistique proche des sujets environnementaux.

Spectacles gratuits

Plusieurs séances dans l'après-midi

Renseignements 02 43 57 05 10

www.ile-moulinsart.fr